



13 février 2024

**COMMUNE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
COMMUNES DELEGUEES :  
KIENTZHEIM ET SIGOLSHEIM**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Lundi 19 février 2024 à 19 heures 00  
Salle du Conseil Municipal – 39 rue du Général de Gaulle  
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE**

**ORDRE DU JOUR :**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 décembre 2023.

**COMMUNICATIONS**

- 3 - Commissions communales.
- 4 - Compte-rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 5 - Informations de Mme le Maire.

**ENVIRONNEMENT & GESTION DES RISQUES**

- 6 - Création de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur Kayserberg Vignoble.

**AFFAIRES SCOLAIRES**

- 7 - Attribution de la subvention de fonctionnement 2024 à l'Association Familiale de Sigolsheim pour le périscolaire "L'Ile aux Enfants" de Sigolsheim.
- 8 - Attribution de la subvention de fonctionnement 2024 à l'association "1,2,3, SOLEIL" pour le périscolaire de Kayserberg.

**DOMAINE PUBLIC**

- 9 - Modification de tarifs communaux 2024.



## URBANISME

- 10 - Vente d'un terrain à bâtir situé Rue des Tilleuls à Kayserberg - Délibération rectificative.
- 11 - Echange de parcelles situées au lieu-dit Am Hohlenweg à Kayserberg entre la commune de KAYSERSBERG VIGNOBLE et M. André ANCEL.
- 12 - Bassins d'orage : acquisitions foncières à réaliser dans le cadre de la création d'un exutoire (échange de parcelles avec Messieurs Thibaut et Constant BLANCK).
- 13 - Levée de servitude et inscription au livre foncier de la parcelle n°113 section 23 située rue de la Râperie dans la Zone Artisanale Hinteralspach à Kayserberg.

## RESSOURCES HUMAINES

- 14 - Transformation du poste de direction du Centre Albert Schweitzer.

## DIVERS

- 15 - Questions orales.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

  
Martine SCHWARTZ

